

Le Programme de protection de l'infrastructure est critique pour la sécurité des missions. Ce programme d'une durée de neuf ans en est à sa quatrième année. L'évaluation détaillée des missions du Canada les plus menacées est en cours, selon la matrice des risques pour la sécurité matérielle, tandis que plusieurs projets visant la sécurité matérielle sont en train d'être mis en œuvre. Par ailleurs, la Direction générale a mis au point un formulaire d'autorisation de sécurité automatisé qui est accessible dans le libre service du Système de gestion des ressources humaines. Cette innovation qui touche les employés canadiens et les employés recrutés sur place simplifie et facilite l'entrée des renseignements requis afin de soumettre une demande d'autorisation de sécurité.

La Direction générale de la sécurité et du renseignement offre également un soutien aux missions dans la gestion des incidents de sécurité. Ainsi, des spécialistes de la Direction générale en matière de sécurité ont été déployés pour appuyer les missions où les conditions de sécurité locales avaient changé dans le but d'accroître de façon importante la capacité de soutien au personnel dans l'application de plans de mesures d'urgence et de plans de continuité des opérations. Par exemple, en réponse au séisme à Haïti, la Direction générale a déployé des chefs de la sécurité régionale et des membres de la police militaire. Ils ont participé à l'évaluation des besoins et à la prise de mesures immédiates permettant d'assurer la sécurité du personnel et des infrastructures, appuyant ainsi la prestation de services critiques, notamment en ce qui a trait au soutien consulaire et à l'évacuation de citoyens canadiens.



Voici des exemples d'initiatives qui sont en cours :

- La création d'un nouveau groupe d'agents de sécurité des missions à temps plein; ces employés viendront renforcer les équipes de sécurité dans les missions qui sont les plus menacées.
- Le développement d'un séminaire de deux jours sur la sécurité personnelle qui répond aux besoins des employés affectés dans des missions situées dans un milieu dangereux.
- Le lancement dans quatre missions à l'étranger du système de Déclaration et suivi des incidents de sécurité (DSIS), une application de système de sécurité conçue pour faire le suivi des incidents de sécurité dans les missions.
- Le lancement d'un cours de formation en ligne sur la sécurité suivi à ce jour par 12 000 utilisateurs de SIGNET – employés canadiens et employés recrutés sur place – à l'Administration centrale et dans les missions.